



ANDOUILLE

Anim'

ANDOUILLÉ

N° 87

Juin 2017

Edito



Le mois de juin marque pour bon nombre de nos associations, ainsi que pour nos écoles, la fin d'un cycle d'activités.



Ainsi, de nombreuses manifestations sont donc programmées tout au cours de ce mois de juin. Entre gala de danse, concours de pétanque, fête de la musique ou fête des écoles, les occasions de rencontre seront nombreuses pour fêter ensemble l'arrivée de l'été.

En parallèle à ces manifestations, le mois de juin est aussi le moment des assemblées générales de nos clubs. Elles permettent à tous les adhérents de s'informer des projets et de la vie du club mais aussi d'en renouveler ses membres. L'engagement associatif est un élément indispensable à la pérennité de nos associations, n'hésitez donc pas à vous porter volontaire, à prendre des responsabilités et fortifier ainsi ce lien qui forge le bien vivre ensemble de notre société.

Un mois de juin plus que chargé donc, puisque les dimanches 11 et 18 juin verront aussi l'organisation des élections législatives, un autre temps fort de notre société, celui de l'expression démocratique.

Bon mois de juin à tous.

Le Maire
Bertrand LEMAÎTRE

SOMMAIRE

Edito.....	1
Elections législatives.....	2
Concours fleurissement.....	3-4
Animations	5 à 6



Ce document a été réalisé par la MAIRIE d'ANDOUILLÉ

Élections Législatives

LES ELECTIONS LEGISLATIVES

- 1er tour: Dimanche 11 juin 2017
- 2ème tour: Dimanche 18 juin 2017

*Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00
à la salle du Ménéil*

Une pièce d'identité obligatoire

La production de la carte électorale ne suffit plus désormais.
L'électeur devra obligatoirement présenter une pièce d'identité
Parmi les titres d'identité les plus fréquents : la carte nationale
d'identité, le passeport, le permis de conduire, la carte du combattant ...

VOTE PAR PROCURATION

Comment voter par procuration?

Pour ces élections un électeur peut voter par procuration. Ce « mandant » doit avoir l'accord d'une personne le « mandataire », qui vote dans la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Le mandant doit établir la procuration au tribunal d'instance, à la gendarmerie ou au commissariat de police. Il doit se présenter avec une pièce d'identité, et le formulaire de procuration. Il est disponible sur place, mais peut aussi être téléchargé sur www.service-public.fr (mais cela ne dispense pas de se déplacer pour déposer le formulaire).

La procuration sera envoyée à la commune. Il ne faut donc pas attendre le dernier moment pour effectuer la démarche. Les procurations peuvent aussi être transmises par porteur par l'autorité qui l'a reçue, contre accusé de réception.

Un récépissé est délivré au mandant, mais pas au mandataire. Pour voter, ce dernier n'aura qu'à se présenter avec sa propre pièce d'identité au bureau de vote du mandant. Le mandant a toutefois intérêt à avertir le mandataire qu'il lui donne procuration.

Concours Communal de Fleurissement



Madame, Monsieur,

Conformément à la décision du Conseil Municipal, seuls les candidats qui seront inscrits pourront participer au prochain concours des maisons fleuries.



Soyez nombreux à participer au concours 2017 qui sera doté de nombreuses récompenses.

Il suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous, le déposer au secrétariat de mairie avant le 30 juin 2017.

Mairie d'Andouillé
16, rue de l'Hôtel-de-Ville
53240 ANDOUILLE



Concours Communal de Fleurissement

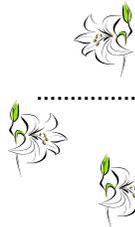
Bulletin d'inscription à compléter recto -verso, à retourner à :
Mairie - 16, rue de l'Hôtel -de-Ville - 53240 Andouillé
Réponse avant le 30 juin 2017

Je soussigné(e)

Demande à être inscrit(e) au concours communal pour une propriété située :

.....

A.....le.....



Signature



Concours Communal de Fleurissement



Règlement

Le règlement complet du Concours Communal des Maisons fleuries est disponible en Mairie.

Les habitants d'Andouillé peuvent concourir dans 7 catégories:

1. Maison avec jardin visible de la rue
2. Décor floral installé sur la voie publique
3. Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue
4. Fenêtres ou murs
5. Commerces et Entreprises artisanales
6. Anciennes fermes
7. Fermes

Les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au 30 juin 2017

Le jury ne visitera que les candidats inscrits



INSCRIPTION au CONCOURS 2017

Je demande à concourir dans la catégorie suivante (cochez une seule case)

1. Maison avec jardin visible de la rue
2. Décor floral installé sur la voie publique
3. Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue
4. Fenêtres ou murs
5. Commerces et Entreprises artisanales
6. Anciennes fermes
7. Fermes



Animations

TRAIL 11 JUIN 2017
3^e édition
Les Bons Vivants
ANDOUILLÉ
TRAIL : 20 km
Départ à 9h00
Course Nature : 10 km
Départ à 9h30

Inscription en ligne sur
www.bibchip-france.fr
<http://lesbonsvivants.over-blog.com>

SABIN BIATIMENTS
CREDIT MUTUEL
BOUCHER DANROUËTE
TRAVIER ESCOFFIER
Maison de Culture
Mairie d'Andouillé

Dimanche 11 juin 2017
Cour de l'école "La Marelle"
9h00 à 18h00



Renseignements:
Hélène DUBOIS :
Tél. 06.28.33.96.04 (après 18h00)
ape.andouille53@gmail.com

Vendredi 16 juin 2017
SALLE DES FETES

SPECTACLE

organisée par les écoles publiques

*Sur le theme de "La Gloire de mon Père"
de Marcel Pagnol*

1ère partie: Ecole 1.2.3. Soleil
À partir de 19h30 à 20h30
2ème partie: Ecole La Marelle
De 21h00 à 23h00

Renseignements:

Ecole La Marelle : 02.43.69.72.74
Ecole 1.2.3 Soleil : 02.43.69.76.30

Fête de la Musique
ANDOUILLÉ
Samedi
17 JUIN 2017

Jambon à l'os
Frites
Buvette sur place

A partir
de 19 h 30
Place de l'Église

Comité des Fêtes
Andouillé
Organisateur

AG'COM 06.99.51.72.68

Samedi 17 JUIN 2017



Spectacle à la Salle des Fêtes à 18h00

Renseignements
Odile DESSINET : Tél. 06 77 85 95 87

Animations

Mercredi 21 JUIN 2017

De 15h00 à 19h00

"COLLECTE DE SANG"

Prévoir sa carte d'identité

Salle du Ménéil



Renseignements :

Michel BEATRIX 06 87 85 06 48

Association Don du Sang Bénévole



Médiathèque

Exposition de travaux d'enfants
suite à un atelier philo
(Atelier philo réalisées pendant les TAP)



**Ouvert jusqu'au 16 juin aux horaires
d'ouverture de la médiathèque**

Renseignements: Cécile GUICHARD
02.43.37.68.50



BOUM DES ENFANTS VENDREDI 23 JUIN 2017



SALLE DU MENIL

Pour les enfants de maternelle

De 20h00 à 20h45:

Un sachet de bonbons offert à l'entrée

**Tarif : 1€/enfant (gratuit pour les adultes)
+1 tablette de chocolat si vous le souhaitez**

Pour les enfants de primaire

De 21h à 23h :

Boum animée par DJ KEYVSIN

Bonbons, gâteaux et sirop offerts pendant la boum.

Tarif : 1 € / enfant

+1 tablette de chocolat si vous le souhaitez

La tablette de chocolat sera reversée à la collecte

Renseignements: Nicolas LHUISSIER
06.14.81.27.02

COLLECTE ALIMENTAIRE DU 19 AU 23 JUIN 2017

*Au profit de la petite épicerie gérée par le CIAS
Organisée par les enfants élus au
Conseil Municipal d'Enfants.*

Les besoins:

- Pots pour bébés légumes, fruits
- Céréales pour le petit déjeuner
- Chocolat en poudre
- Légumes en conserves
- Viandes en conserves
- Sucre morceaux
- Huile
- Farine
- Pâtes, riz, plats cuisinés

Merci de votre



Les points de collecte: (aux heures d'ouverture)

- La Maison des Jeunes
- Garderie et TAP
- Centre de loisirs du mercredi
- Ecole de musique
- Ecoles 1.2.3 Soleil, La Marelle, Sacré-Cœur